

**Rapport de la commission concernant le
Préavis Municipal N° 11-4/20
Assainissement et requalification de la chaussée,
remplacement des collecteurs EC / EU / Eau potable
Demande de crédit de construction (phase 2)**

Chavornay, le 27 octobre 2020

**AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1373 CHAVORNAY**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission, composée de Mme Micheline Guadagnino et de MM. Jean-Pierre Badini, Eric Loutan, Sébastien Malherbe, membres et présidée par Bernard Ballif a siégé deux fois :

- le mardi 13 octobre 2020 avec le Municipal délégué M. Paolo Troilo que les commissaires remercient pour les renseignements fournis et réponses aux questions posées. Mme Guadagnino est excusée.
- le lundi 26 octobre 2020, commission incorpore.

Evolution du projet

Ce nouveau projet a été retravaillé depuis sa première mouture de septembre 2017 avec le déplacement d'un passage piétons, de nouveaux trottoirs et des arrêts de bus. Ce projet a passé dans 17 services cantonaux et mis en parfaite conformité avec les normes VSS et les directives cantonales, y compris les nouvelles règles édictées en 2019 relatives au traitement de l'évacuation des eaux de pluie.

Contexte du projet

Sur la Route de Corcelles, les données de comptage de 2015 du guichet cartographique du Canton de Vaud annoncent un trafic de 13'450 véhicules par jour du lundi au vendredi et en constante augmentation. Sans risque de trop se tromper, on peut estimer que le trafic du lundi au vendredi doit avoisiner les 15'000 véhicules par jour. Sur la Route d'Orbe, ce trafic lundi – dimanche est de 10'700 véhicules (estimé à 12'000 véhicule lundi – vendredi). On peut en déduire qu'environ 8'000 véhicules de et pour Orbe sont en transit à travers Chavornay. A titre de comparaison, l'Avenue des Bains à Yverdon-les-Bains n'a « seulement » que 10'450 véhicules du lundi au dimanche, ou la Route de Sainte-Croix (zone commerciales en Chamard) 12'050 véhicules.

Aménagements du projet

La Commission tient à remarquer que la chaussée a été élargie depuis 2017 à une exception (entre les profils 4 à 17), en bas de montée depuis le giratoire sur environ 150 m. Sur ce tronçon, le croisement sera impossible entre les camions et les convois agricoles car la largeur de 2 x 3.00 m. est insuffisante au vu de la largeur homologuée des 2 véhicules, alors que le reste du tronçon est de 2 x 3.50 m. !

Les différentes canalisations, déjà en très mauvaise état dans les années 90, présentent des conditions avancées de dégradations, tout en restant encore fonctionnelles. Malgré la surveillance, ces canalisations arrivent à leurs limites d'exploitation et les changer maintenant nous épargneraient les risques d'une rupture inopinée engendrant des frais extraordinaires pour les réparations provisoires, puis leurs reconstructions dans des conditions peu favorables.

Il est à relever la forte utilisation du trottoir actuel par les élèves des sites scolaires. De plus, la portion de trottoir entre le chemin du Suchet et la Rue du Verneret est encore en gravier stabilisé, ce qui est peu propice à la marche à pied en milieu urbain. Le nouveau projet permettra de proposer des trottoirs plus favorables en largeur et plus sécurisants en faveur des écoliers. Il en est de même pour les cyclistes, dont le nombre d'adeptes est en croissance. Il est à mentionner la suppression du passage piéton régulé au droit du Chemin de l'Epignau, mais remplacé par les passages piétons régulés à la Rue du Verneret et du Chemin des Fleurettes.

Le village est en plein développement urbain et les aménagements projetés de cette route, même si certains semblent peu appropriés à la circulation des convois agricoles, répondent aux attentes de la population en général et riveraine en particulier, tout en maîtrisant la circulation sur cet axe.

En parallèle, un arrêt de transports public pour Car Postal sera aménagé sur la Route de Corcelles à l'Ouest de la Rue du Verneret. Ce nouvel arrêt permettra aux écoliers des villages environnants de prendre les bus de ligne et en lieu et place des bus scolaires, réduisant d'autant la contribution financière communale à cette organisation de transports spécifique.

Subventions du projet

La Commission relève le faible montant de subventions cantonales allouées à ce projet, sachant que le Canton de Vaud a fait de Chavornay un pôle régional dans sa politique de développement du territoire, en imposant notamment la présence d'importantes entreprises comme les douanes ! La commission recommande à la Municipalité d'user de toutes les influences pour obtenir toutes les subventions possibles au niveau régional (par exemple ADEOC), cantonal (par exemple DGMR) et fédéral (par exemple OPB ou OFROU).

Coût du projet

Le montant des travaux est similaire au coût projeté en 2017, malgré la mise aux normes VSS de Fr. 350'000.- !

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission invite le Conseil Communal à prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Chavornay

- Vu le préavis municipal n° 14-4/20,
- Oui le rapport de la commission ad hoc,
- Oui le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide:

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 4'500'000.- pour la réalisation des travaux d'assainissement et de requalification de la RC 293 B-P en traversée de localité et le remplacement des collecteurs EU / EC et eau potable de la Route de Corcelles
- de régler ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte au bilan amortissable en 30 ans, au maximum.

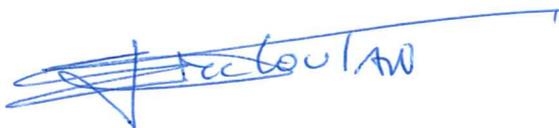
La commission



Micheline Guadagnino



Jean-Pierre Badini



Eric Loutan



Sébastien Malherbe



Bernard Ballif, rapporteur